

BIODIVERSITÉ Réunis le 20 juin à La Cheppe, les différents acteurs de Symbiose emmenés par leur président Hervé Lapie, ont fait le point notamment sur le programme Apiluz.

Agir au profit de la biodiversité

Projet mis en œuvre pour la biodiversité des plaines champenoises, Apiluz vit sa troisième année en 2023. Cette action se met au service de la biodiversité avec 1 840 km de bandes de luzerne non fauchées dans la Marne. Agriculteurs et apiculteurs avancent ainsi ensemble pour le bien des abeilles et des pollinisateurs. « Ce projet de territoire ramène de la biodiversité dans nos plaines et sur nos cultures. Les bandes de luzerne non fauchées ou bord de chemin activent la vie des pollinisateurs et autres auxiliaires de culture. L'agriculture et les agriculteurs peuvent y participer et être acteur de ce travail pour favoriser la vie des pollinisateurs, notamment sur des mois comme juin ou juillet où abeilles et autres pollinisateurs cherchent à se nourrir. C'est également garantir l'état de santé des abeilles grâce à la luzerne », lance Hervé Lapie, président de Symbiose, association à l'origine du projet.

Une année 2022 fleurissante

Si la météo de 2021 avait été défavorable à la production de nectar par la luzerne et à l'activité des pollinisateurs, 2022 s'est montré beaucoup plus propice au projet et ainsi les experts écologiques du



Hervé Lapie, ici au centre, a fait le point sur le programme Apiluz et l'activité de Symbiose.

RBA ont ainsi pu mesurer l'impact des bandes de luzerne non fauchées. « Nous avons constaté une grande diversité des pollinisateurs en 2022 avec quatre ou cinq espèces d'abeilles sauvages et au moins six espèces de bour-

dons identifiées, auxquels s'ajoutent des abeilles domestiques », détaille Hervé Lapie.

Présence d'auxiliaires des cultures

A l'approche de l'été, un pic de la présence d'auxiliaires des cultures a été noté. Syrphes, coccinelles, chrysopes sont présents

tout au long de la saison et des hyménoptères parasitoïdes sont également à la fête en août. « Le programme Apiluz leur apporte de la nourriture et un refuge à une période où une bonne partie des cultures sont récoltées. Une bande de luzerne non fauchée représente ainsi un grand intérêt », ajoute le président de Symbiose.

Des nouveaux projets

Au cours de l'année 2022, des nouveaux projets ont fleuri au sein de Symbiose. « Nous avons lancé l'implantation de trames bleues dans l'Aube et les Ardennes. C'est l'occasion de valoriser les mares dans le Chaourcois et ainsi créer des aménagements pour lutter contre l'érosion. Cette initiative

va s'étendre jusqu'en 2027. Les agriculteurs peuvent ainsi valoriser leur rôle dans le maintien des paysages et de leurs fonctions écologiques. Un autre projet d'installation de trames vertes dans le sud de la Marne se développe également », souligne le président de Symbiose. « La haie est un aménagement permanent qui associe des arbustes et arbres. C'est l'occasion de diversifier les paysages et apporter un bénéfice pour de nombreuses espèces utiles ou neutres pour les parcelles agricoles et viticoles ».

Jean-Baptiste Labelle

Apiluz en chiffres

- 552 ha de bandes non fauchées maintenues dans les champs,
- 1840 km de linéaire, dépassant l'objectif de 1700 km
- 2380 agriculteurs impliqués sur 3308 parcelles de luzerne (soit 26210 ha de luzerne)
- 8 départements : Marne (71 % des surfaces de bandes non fauchées)
- 193 apiculteurs impactés directement dans la Marne, soit 9818 ruches.



A l'approche de l'été, un pic de la présence d'auxiliaires des cultures a été noté.